

RENTRÉE 2025 - INFORMATIONS

Où est située l'ésaj ?

L'ésaj se trouve dans le cinquième arrondissement de Paris, au 13 rue Santeuil, à trois minutes à pied du Jardin des Plantes.

Depuis quand l'école existe-t-elle ?

L'ésaj existe depuis 1966, ce qui en fait l'une des plus anciennes écoles du paysage en France.

Les formations de l'ésaj sont-elles reconnues ?

L'ésaj délivre des diplômes reconnus par la Fédération Française du Paysage (FFP), et par la Fédération Internationale des architectes paysagistes (IFLA Europe).

Comment préparez-vous vos étudiant.e.s au monde du travail ?

Nos professeur-es

Plus de 3 000 heures d'enseignement sur 5 ans sont assurées par une soixantaine d'intervenant-es, pour la plupart des professionnel·les en activité, tou·tes passionné·es par leur rôle de transmission : paysagistes, architectes, urbanistes, écologues, entomologistes, pédologues, hydrologues...

Nos workshops

L'acquisition des connaissances s'effectue à 60% en ateliers et 40% en cours, garantissant aux étudiant-es de mieux réussir leur ancrage dans la vie professionnelle. Chaque année, nos étudiant-es participent à des workshops immersifs en France et à l'étranger, explorant des territoires variés pour affiner leur regard de paysagiste. De l'Auvergne à la Roumanie, nos workshops offrent une expérience concrète du paysage, en collaboration avec des professionnel·les et des écoles partenaires.

Nos stages

Nos étudiant-e-s effectuent trois stages pendant leur bachelor :

1ère année : stage en pépinière (4 semaines)

2ème année : stage de suivi de chantier (8 semaines)

3ème année : stage en agence (10 semaines)

Un stage en agence de 16 semaines est également réalisé en deuxième année de master, permettant à nos étudiant-es de démarrer leur vie professionnelle.

Nos conférences

Partenaire de l'Académie du climat, l'ésaj propose également une série de conférences chaque année permettant aux étudiant-es de mieux cerner les enjeux du secteur du paysagisme.

Comment s'inscrire à l'ésaj ?

Pour la rentrée 2026, la **période d'inscription est du 1er février au 30 mai**. Nous pouvons étudier les dossiers reçus après le 30 mai, sans garantie de place.

Que vous passiez par la plateforme Parcoursup (pour la 1ère année) où nous contactez directement pour entrer en 2ème, 3ème ou 4ème année, la procédure est la suivante :

- > **Envoi d'un dossier de candidature** (fiche de candidature complétée, pièce d'identité, diplôme le plus élevé et/ou relevé de notes le plus récent)
- > **Passage d'un entretien** de motivation avec la direction de l'école
- > Si vous êtes admis.e, **envoi de la fiche d'inscription** et **règlement des frais de dossier** (150 euros, déduits des frais de scolarité du 1er trimestre)

Quel est le calendrier des cours ?

Rentrée - lundi 14 septembre 2026

Vacances de la Toussaint - du 24 octobre au 2 novembre

Vacances de Noël - du 19 décembre au 3 janvier 2026

Vacances d'hiver - du 20 février au 1er mars

Vacances de printemps - du 17 avril au 2 mai

Fin d'année scolaire - juin ou juillet (variable d'une promotion à l'autre)

Proposez-vous l'alternance ?

À ce jour, l'ésaj ne propose pas de formation en alternance.

Acceptez-vous les candidatures d'étudiant-es étranger-es ?

L'ésaj accueille des étudiant-es du monde entier, sous réserve d'obtention d'un visa étudiant. En cas d'admission, l'école vous fournira une attestation.

Combien coûtent vos formations ?

Les frais de scolarité varient d'une année à l'autre.

- Bachelor - 1ère-3ème année : 8 838,00 € par an
- Master - 1ère année : 8 922,00 €
- Master - 2ème année : 5 754,00 €

Paiement comptant

Totalité des frais de scolarité au moment de l'inscription

- > par chèque bancaire à l'ordre de l'ÉSAJ
- > par virement bancaire

Paiement échelonné

- 150 € lors de l'inscription
- 1er trimestre dû au 30/06/2025
- 2nd trimestre dû au 30/11/2025
- 3ème trimestre dû au 02/03/2026

- > par chèques bancaires à l'ordre de l'ÉSAJ (4 chèques à fournir avec le dossier d'inscription, datés du jour de leur signature avec les échéances écrites au dos de chacun)
- > par virements bancaires (avant les dates indiquées ci-dessus)

Des questions ?
admin@esaj.asso.fr

